

Grille tarifaire garderie périscolaire et accueil de loisirs extrascolaire 2019/2020

Délibération du 27 juin 2019

Garderie périscolaire, ACM plan Mercredis et petites vacances scolaires			
<u>Tarifs</u>	Tarif 1 QF<700	Tarif 2 700<QF<900	Tarif 3 QF>900 communes extérieures
Journée	11,50€	13,00€	14,00€
½ journée Sans Repas	6,00€	6,50€	7,00€
Repas	3,40€		
Sortie ½ Journée	En fonction de l'activité		
Sortie journée	En fonction de l'activité		
Garderie périscolaire	2€/ heure (0,50€ par tranche de 15min)		
Activité périscolaire à thématique sport	35 €		
Activité périscolaire à thématique art et culture	35 €		
Activité périscolaire à thématique aide aux devoirs	35 €		
Pass'sport	En fonction de l'activité		

Vacances estivales			
TARIFS vacances estivales	Tarif1 QF<700	Tarif2 700<QF<900	Tarif 3 QF>900 communes extérieures
Semaine de 5 jours	55,00 €	65,00€	70,00 €
Semaine de 5 j + sortie	Supplément en fonction de la sortie		
Semaine de 4 jours	46,00 €	54,00€	58,00 €
Semaine de 4 j + sortie	Supplément en fonction de la sortie		
Semaine de 3 jours	36,00 €	42,00€	45,00€
Semaine de 3 j +sortie	Supplément en fonction de la sortie		
Garderie	2€/heure 0,50€ par tranche de 15 minutes		
Camps	En fonction du lieu et des activités		

Dans le cadre de son partenariat avec la CAF, la collectivité propose une tarification modulée, basée sur le quotient familial (QF).

Pénalités applicables :

En cas de retards répétés et non excusés, il sera appliqué une pénalité de 15 € pour tout dépassement d'horaire. Par ailleurs, en cas d'impayés, une pénalité financière de 30 € est appliquée à l'issue de la 2^{ème} relance.

Pour rappel : la garderie, le centre de loisirs, l'école des sports et les activités culturelles sont des services municipaux non obligatoires. Une exclusion pourra survenir en cas d'impayés.